

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES DES PARTS D'UN FONDS D'AMORÇAGE POUR UNE TROISIÈME PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

CAPITAL'ACT SEED FUND

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 21-2018 du 19 septembre 2018

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « CAPITAL'ACT SEED FUND » pour la troisième période de souscription commence le 1^{er} novembre 2021 et se terminera le 31 octobre 2022.

Le nombre de parts émises au cours de cette troisième période est fixé à 456 549 parts.

Le prix d'émission est égal à cent deux dinars (102 TND) par part émise, correspondant à une valeur nominale par part émise égale à cent dinars (100 TND) et une prime d'émission par part égale à deux dinars (2 TND).

La somme d'émission globale en nominal s'élève à quarante-cinq millions six cents cinquante-quatre mille neuf cents dinars (45 654 900 TND).

Le montant minimum par souscription est fixé à cinq mille dinars (5 000 TND).

Cette troisième période de souscription sera clôturée par anticipation dès que les souscriptions durant cette période atteindront un montant nominal de 45 654 900 dinars, ou, de toutes façons, au bout de la troisième période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.